PRIX GILLES DEMERS
POUR L'EXCELLENCE EN PROTECTION DES ANIMAUX

Formulaire de candidature 2027

Le prix Gilles Demers pour l'excellence en protection des animaux a été créé en l'honneur du défunt docteur Gilles Demers qui a longtemps fait partie de l'équipe du CCPA à titre de directeur d'évaluations. Ce prix souligne le travail exceptionnel des personnes qui ont contribué à la mise en œuvre des programmes de soins et d'utilisation des animaux et le rôle essentiel qu'elles jouent dans le respect des normes et pratiques éthiques les plus élevées dans leur domaine et dans la promotion du programme du CCPA. Les candidats peuvent être des techniciens en santé animale, des coordonnateurs de comités de protection des animaux, des représentants du public, des coordonnateurs des animaleries et des aides-vétérinaires.

Information sur la personne mise en nomination

Nom : _____

Poste : _____

Organisation : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

La personne nommée a-t-elle été avisée de sa mise en candidature? ◯ OUI ◯ NON

Information sur la personne qui présente la candidature

(pour la notification du prix)

Nom : _____

Poste : _____

Organisation : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Veuillez retourner ce formulaire accompagné de vos réponses aux cinq questions de nomination à la page 2 de ce document.

Questions

Veuillez répondre aux questions suivantes dans un document dactylographié de **cinq pages maximum**.

1. Au cours de sa carrière, la personne nommée a-t-elle contribué de façon soutenue et dépassé toutes les attentes en matière de soins et d'utilisation éthiques des animaux en science, y compris le respect des Trois R?
2. Par son travail bénévole, comment la personne nommée a-t-elle démontré son engagement envers les soins et l'utilisation éthiques des animaux?
3. Comment la personne nommée a-t-elle contribué de manière notable à la mission du CCPA, et quels rôles a-t-elle occupés au sein du CCPA (p. ex. comité, sous-comité, groupe de travail, comité de protection des animaux, engagement envers son établissement, équipe d'évaluation, projet de formation, projet spécial)?
4. Comment la personne nommée a-t-elle démontré son engagement à renforcer l'autonomie d'action des autres, notamment en matière d'équité, de diversité et d'inclusion?
5. Comment la personne nommée répond-elle aux objectifs du prix?

Les lettres d'accompagnement et tout autre document soumis ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des dossiers. Toutes les réponses doivent être dactylographiées en utilisant une police de 11 points et sauvegardées en format PDF.

Les dossiers complets de mise en candidature doivent être présentés par courriel à nominations@ccac.ca d'ici le **28 février 2027 à 23 h 59 (HNE)**. Seules les candidatures qui remplissent ces conditions seront acceptées.

Le CCPA valorise la diversité des connaissances, des compétences, de l'expérience et des idées. C'est pourquoi nous encourageons la mise en candidature de tout membre de notre communauté qui répond aux critères énoncés pour ce prix. Les membres actuels ou passés du Secrétariat du CCPA et les membres actuels du conseil d'administration du CCPA **ne sont pas admissibles** pour ce prix.